

Joseph-Marie BÉDAT et René SAINT-MATHURIN, Ngan-Son, près Cao-Bang mines de plomb argentifère

Sur l'exploitation précoloniale de cette mine,
voir Désiré Lacroix, *Numismatique annamite*, 1900, p. 36

MINES D'ARGENT DE NGAN-SON (*L'Avenir du Tonkin*, 11 mai 1889, p. 1, col. 3)

Notre ami M. Bédat, ingénieur civil, est rentré à Hanoï après une absence de quelques mois. Il vient de Ngan-son, situé sur la route Mandarine de Cho-moi à Cao-bang où il a entrepris l'exploitation d'une mine d'argent.

C'est la première des nombreuses mines connues au Tonkin dont l'exploitation, depuis longtemps abandonnée, a été reprise par un de nos compatriotes.

Les résultats obtenus par M. Bédat sont très satisfaisants et, malgré les nombreuses difficultés inhérentes à ce genre d'entreprises, seront un encouragement pour tous ceux qui voudront tirer parti des richesses minières du Tonkin.

La société Bédat et de Saint-Mathurin, à la suite des résultats obtenus par un commencement d'exploitation, a adressé au gouvernement du Protectorat une demande de propriété de la mine : cette demande est communiquée au public dans le Journal officiel de l'Indo-Chine, du 6 mai par l'avis suivant.

Concession de Mine

« Conformément aux dispositions de l'article 27 du décret du 16 octobre 1888, portant réglementation du régime minier en An-Nam et au Tonkin, avis est donné au public qu'une demande de concession d'une mine renfermant des gisements d'argent a été introduite auprès de l'Administration par MM. Bédat (Joseph-Marie), ingénieur à Haïphong, et de Saint-Mathurin (René), négociant à Hanoï, lesquels ont élu domicile à Ngan-son. province de Cao-bang.

Cette mine, occupée par MM. Bédat et de Saint-Mathurin depuis le 14 avril 1889, est située à Ngan-son, et est délimitée sur de plan produit à l'appui de la demande par un rectangle de 1.500 mètres de longueur sur 1.333 mètres de largeur, avec une superficie de 200 hectares environ.

Les personnes qui pourraient prétendre à des droits de propriété ou à des droits réels quelconques sur ladite mine, sont invitées à adresser tout d'abord leur réclamation, formulée par écrit, à M, le vice-résident de France à Cao-bang, dans les deux mois qui s'écouleront à dater de la publication du présent avis et à porter, dans le même délai, leur opposition devant les tribunaux, aux termes de l'article 28 du décret précité. »

Nous souhaitons pleine réussite à cette nouvelle entreprise, persuadé, d'ailleurs, que placée en aussi bonnes mains, elle ne peut que prospérer et faire mieux connaître les grandes ressources de notre jeune colonie si injustement décriée.

CHRONIQUE LOCALE
UNE MINE À PRENDRE
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 mai 1896, p. 2, col. 4)

La fameuse mine d'argent de Ngan-son, province de Cao-bang, concédée, par arrêté du 10 août 1889 à MM. Bédat et de Saint-Mathurin, vient d'être reprise par le Protectorat pour non exécution des conditions et charges prescrites dans le contrat.

Ces Messieurs sont aujourd'hui déchus de tous leurs droits.

Les mines de plomb argentière de Ngan-son ont été exploitées pendant longtemps par les Chinois. Elles ont été décrites longuement et très exactement par M. Massie, alors pharmacien-major, dans un remarquable rapport adressé en octobre 1887 par lui au commandant de la colonne des lacs Ba-bé.

Ces mines, consistant en six gisements, sont très importantes ainsi qu'on peut en juger par les évaluations suivantes de l'explorateur, modifiées par MM. Bédat et de Saint-Mathurin après contrôle fait par eux.

Produit brut. — 900 ouvriers extrayant 10 kg. chacun donnent 9.000 kg. par jour contenant 50 % de plomb, soit 4.500 kg à 35 fr. les 100 kg 1.575 fr. 00

4.500 kg de plomb contenant 1,7 % d'argent fin donnent 76 kg. d'argent à 155 fr. 11.857 50

Produit brut par jour 13.432 fr. 50

Frais d'exploitation. — 1° Main-d'œuvre des ouvriers ; un cinquième du produit brut

2° Charbon de bois, par jour 595 fr. 00

3.281 fr. 50

Produit net par jour 10.151 fr. 00

Et par an 3.654.360 fr. 00

Les analyses ont été faites à M. A. Carnot, ingénieur en chef, directeur du laboratoire de l'École nationale des mines.

« Les minerais renferment du pyrite de fer avec un peu de pyrite de cuivre et de la galène très argentifère. Ils ont une teneur élevée et constante en argent.

Cette affaire a été étudiée avec soin ; il y a eu même un commencement d'exploitation, avec des machines et un ingénieur français.

Ce n'est donc que faute de capitaux qu'elle n'a pas été définitivement organisée.

Nous avons tout lieu de penser qu'elle pourrait être reprise par une société qui la lancerait à nouveau au moyen d'une émission faite à Paris et au Tonkin.

Le succès qu'a obtenu M. Eug. Le Roy avec la compagnie d'assurances l'Indo-Chinoise, qu'il vient de fonder, ne peut qu'être d'un excellent augure pour les personnes qui voudraient suivre la même voie si bien inaugurée.

(Annuaire général de l'Indochine française, 1915)

[96] MINES DE NGAN-SON

à Bac-kan

MM. CORDIER, directeur ;

BIANCHI, maître mineur.

Suite :

1923 : reprise par la [Société des mines de zinc de Trang-Da](#).